



LE présent Registre, contenant *04* feuillets, cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant-Général au Bailliage & Siege-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse d *tribardou*

1-7 pendant l'Année mil sept cent soixante-
 & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage; sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix liv. d'aumône, & de saisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *vuygl* Décembre mil sept cent soixante-*sept*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessus

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

+ Nuptiale Supremie de Jean Baptiste vaise
 pere de d'Espous et de Sieur Bredillon Joseph
 Grand et Jean Anie L'epreux tous oncle de
 d'Espous, et de Charles Turlure pere de d'Espous
 et Françoise Blancpain beau frere a d'Espous d'Alain
 et Cousin de d'Espous et autre parent qui ont
 tous signe en l'acte

marie Genevieve Turlure
 Charles Turlure Bredillon Champe

A d'Alain d'Espous L'epreux
 Grand et la Grosse
 approuver le curé de Trilbardou

[Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through or a second set of signatures]

Marriage

Le sixième jour de Mars l'année mil sept cent dix
 huit Le sieur Joseph Bredillon après la publication
 des bans de mariage de Jean Baptiste
 Thomas vaise âgé de cinquante trois ans quatre
 mois fils mineur de Jean Baptiste vaise
 et de Marguerite La fosse de cette paroisse
 d'une part, et Marie Genevieve Turlure âgée de
 vingt et six ans quatre mois fille majeure de
 Charles Turlure et de Genevieve Nicolle Dubois
 aussi de cette paroisse d'autre part faite
 par trois Juges et Jotes de Paris Le vingt
 cinq Janvier, premier et deux Juries dans cette
 Eglise, Les sieurs de la Cour de la Ville, de Paris
 + le curé de l'eglise de l'officialité de Meaux Le sieur
 du procureur général, vu La par mission de Marie
 signé de S. E. Seldre vicarier General,
 Je sous signé prieur Curé de cette paroisse, ai
 reçu En cette Eglise Le Matiel consentement
 qu'ils ont donné par paroles de present au dit
 Marriage, et leur ait donné La benediction

+ La suite du present acte est sur le respect de la page precedente
 aquez cartouche. Coquant curé de Trilbardou



Le mil sept cent sixante six huit Le six
 Jours, apres La publication des bans du futur
 Mariage entre Denis pierre fleur
 age de vingt deux ans fils mineur de
 Denis fleur et de Genevieve vermeille de
 cette paroisse d'une part, et Marie françoise
 Nantier agee de vingt neuf ans fille majeure de
 Louis Nantier et de Jeanne françoise Cavillien
 aussi de cette paroisse d'autre part, faite par
 Le six dimanche et es fete dans Cette Eglise
 Le soir La premiere, deux et huit du present
 Mois, Les sieurs de la Cour de la ville
 deposed au greffe de l'officialite de Meaux sur
 quatorze du present Mois, vu de la sommation de
 Marie e signee Du bon plaisir vicaires general
 Je soussigne pasteur Curé de cette paroisse
 ai recu En cette Eglise Le Manuel consentant
 quil ont donne par paroles de present et
 Manage, et leur ai donne La benediction
 Nuptiale, En presence de pere de d'Eproux
 de Thomas Champ parain de Lejour

+le cardinal
 de la Cour

Du pere de d'Eproux et de Jean Coqtiere
 vaise parain de d'Eproux et autre parain
 qui ont tous signe Denis pierre fleur
 in f nantier fleur et Louis nantier
 Champ Joseph Nantier Jean nantier
 Le present nantie vec mielle
 approuve les rendois. Coquart curé de trebhardon



4/19

moins

Le mil sept cent soixante dix huit Le six huit Jours a six
 heures l'ann le dimanche de cette paroisse par moy curé, assisté par
 une paroissier boquillon de pres de trois agee d'ans sur huit mois
 fille de Etienne Simon boquillon bergeon de cette paroisse et de Genevieve
 fleming en presence de Joseph du dantoy clerc paroissial et de
 Jean baptiste Le riche bedeau de cette paroisse qui ont signe

Le Riche Coquart curé de trebhardon

Le mil sept cent sixante six quatre
 Jours apres La publication des bans du futur Mariage
 entre pere antoine Bonnet Jean age de vingt deux ans
 fils mineur de pierre Bonnet Jean et de Genevieve Chalopin
 de cette paroisse d'une part, et Marie françoise vermeille
 Henrielle agee de vingt deux ans fille majeure de deffunt
 Jean Henrielle et de françoise felicie Le Riche

parisi de cette paroisse d'autre part, faites par trois
Dimanches dans cette Eglise savoir Le huit
quinze, et vingt deux Jours, Le Certificat
de Monsieur Le Curé de cette paroisse déposé au
greffe de l'officialité de Meaux Le vingt deux
d'apresent mois Les fiancials celebrés à
ville nû La permission de Marius Signé du
Trambles vicair general, Je Louisignè prêtre
Curé de cette paroisse ai receu en cette Eglise
Le Mutual Consentement qu'ils ont donné par
paroles d'apresent audit Mariage, et nous ai
donné La benediction nuptiale, En presence
du pere de L'epouse, du Consentement de sa mere
de L'epouse et autrui et Jean Chalopin oncles
de L'epouse, et francois Henriette et Charles
vermille oncle de L'epouse qui ont tous signé
Le acte L'epouse, L'epouse de L'epouse et de
Mere de L'epouse, L'aprouve Le sermoi qui ont
declaré ne sçavoir signer de ce interpellé.

Conjoint **Jean Baptiste Chalopin**

Chalopin & FH Le Richey vicair
C. Vermille Copart curé de tritbardou

1771
Le six Septeours 1771
Le vingt quatre Jours ante des
publication des bans de futurs Mariage
Entre Jacques Sebastian Desoyes age de vingt
cinq ans natif de Meaux de Sebastian Desoyes
de Marguerite Mautecare de droit de la paroisse
de Neufmontres et de fait de cette paroisse d'une
part, et Marie Guaisa de droit de la paroisse de
ville majeure de deffunt Louis de la paroisse et de
Marie Fran de droit de la paroisse de Neufmontres et de
cette paroisse d'autre part, faites par trois Dimanches
dans cette Eglise que dans celle de Neufmontres
et celle de Neufmontres, savoir Le huit, quinze et
Le vingt deux Jours, suivant Les Certificat
de Monsieur Le Curé des esdites paroisses
deposé au greffe de l'officialité de Meaux Le
vingt trois d'apresent mois, Les fiancials
celebrés à ville nû La permission de Marius
signé de Trambles vicair general, Je Louisignè
prêtre Curé de vignes, En presence et du
Consentement de Monsieur Le Curé de cette
paroisse, ai receu En cette Eglise Le Mutual
Consentement qu'il ont donné par paroles

marquise vermeil agee de onze jours decede d'hier,
fille de jean thomas vermeil manouvrier en cette paroisse et
de marie charlotte el labeth digard, dont l'inhumation a
ete faite en presence de son pere et de joseph duboutey
clerc paroisial qui ont signe. : l'vrr mille

Sousigné Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix huit le dix mars acte baptisé
par moy curé sousigné jean baptiste de hier: d'un legitime mariage
de nicolas pierre dominique larsigne manouvrier en cette paroisse
et de marie maydeleine darche Le parois jean baptiste
l'oyer qui a signe la marie marie anne chauffourier
qui a declare ne s'avoit signer. : l:

Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent six ante dix huit le vingt six mars acte
in hunc dans le cimetiére de cette paroisse par moy curé sousigné
le curé de Denis boquet age de soix on six ante dix ans paroisial
après avoir été muni des sacrements de la bible decede devant hier,
dont l'inhumation a été faite en presence de dom jerosme boquet
de jean baptiste boquet de neveux de jacques beuri nicolas de
la marie son executor testamentaire et autres parens qui ont signe

Boquet Boquet de Damare J. Boquet

Barbaud Bourgois B. Boquet
Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent six ante dix huit le sept avril acte in hunc
dans le cimetiére de cette paroisse par moy curé sousigné le curé de
marquise lafosse decede d'hier age de cinquante trois ans apres
avoir recceu tous les sacrements en presence de jean baptiste d'asse
cherc de cette paroisse son mari de jean baptiste thomas d'asse
son fils et autres parens qui ont signe. : l: 1778
Jean Baptiste Thomas d'asse
Sousigné Bredillon

Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent six ante dix huit le quatre avril acte
baptisé par moy curé sousigné jean baptiste ne d'aujourduy
d'un legitime mariage de michel bonhomme formier du pinarie
et de marie francoise bijot Le parois jean pierre marie
maurice fils de jean pierre maurice formier en cette paroisse
et de marie margerite ubé la marie marie francoise nicole
champ fille de thomas champ marechal en cette paroisse
et de janne francoise nouvy qui ont declare ne s'avoit signer. : l:

Sousigné Coguart curé de trilbardou

L'an mil sept cent six ante dix huit le vingt et un avril
acte in hunc dans le cimetiére de cette paroisse par moy curé
sousigné jean baptiste clement gausset decede d'hier age
de dix mois fils de clement gausset manouvrier en cette paroisse

et de marie magdeleine damonville en presenca de
joseph d'abantoy clere paroisial et de jean baptiste le richa
bedeau de cette paroisse qui ont signe: .i.

~~Dusauvion~~
Le Richey
Cognart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix huit le quatre may a été baptisé
par moy cure soussigné marie francoise née d'hier du legitime
mariage de pierre diet et de l'oise renand de cette paroisse
Le parrain francois nantier meneur en cette paroisse la marie
marie aine lamirelle aussi de cette paroisse qui ont signe: .i.

Suances Nantier
marie anne lamirelle

Cognart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix huit le premier jour de juin
a été baptisé par moy cure soussigné jean victoire ne d'aujourd'hui
du legitime mariage d'antoin beaume manouvrier et de marie
amelie bernise Le parrain jean pierre beaume aussi manouvrier
en cette paroisse qui a déclaré se savoir signe: la marie
marie aine adelaide veaumart qui a signe: .i.

marie anne adelaide veaumart

Cognart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix huit le deux de juin a été baptisé
par moy cure soussigné ~~marie~~ ^{marie} francoise née d'hier du legitime
victoire

8
mariage de dominique chatelain manouvrier et de
marie jeanne charle le paron nicolas michel nantier
fils de francois nantier meneur de cette paroisse et de marie
charlotte papillier le marie catherine victoire
belleville fille de nicolas belleville meneur en cette paroisse
et de marie jeanne scellier qui ont signe: .i.
apprentis temot rage. nicola michel nantier
catherine victoire belleville

Cognart cure de trilbardou

L'an mil sept cent soixante dix huit le vingt six juin a été
inhume dans la cimetiére de cette paroisse par moy cure
soussigné jean baptiste bonhomme docteur d'aujourd'hui
agé de environ deux mois et demie fils de michel bonhomme
fermier du prescuré et de marie francoise bijot en
presenca de joseph d'abantoy clere paroisial et de
jean baptiste le richa bedeau de cette paroisse qui ont
signe: .i.

~~Dusauvion~~
Le Richey

Cognart cure de trilbardou

L'an mille sept cent soixante dix huit
Le trent en juin apres la publication des bans
du futur mariage entre Augustin Bussiere

Age de vingt trois ans fils mineur de Antoine
Bussiere et de Jeanne d'huict de droit de sa parois
de villers et de suite de cette parois d'une par
et Marie Anne Grosier affee de vingt deux ans
fille majeure de Nicolas Grosier et de deffunte
Marie Catherine vermeille de cette parois d'au
par, faite par un Dimanche et fete tant
dans cette Eglise que dans celle de villers, le
Le neuf, quatorze, et dix huit du present mois
Suivant les Certificats des Messieurs Les Curés
deposez au greffe de l'officialité de Meaux
Le vingt neuf du present mois et la fiancée
celebrez par suite de la permission de Monsieur
Signé Du l'ordonnet vicairé general, Jean Louis
pretre Curé de cette parois et ai receu en cette
Eglise Le Mutuel consentement qu'ils ont
donné par parole de mariage au mariage
et leur ai donné la benediction nuptiale
En presence du pere de L'Yves et de Joseph
Duautoy amy de L'Yves, de Nicolas Grosier
pere de L'Yves et de Nicolas Grosier frere de
L'Yves qui ont declare se servir Signes de
ce interpellés L'Yves L'Yves ont Signé de

pere de L'Yves et Joseph Duautoy amy
Signé: J. Augustin Bouffiere marie Anne Grosier
L. Bussiere

Coquant curé de trilbardou

Le mil sept cent sixante dix huit le sept de juillet a été
inhumé dans le cimetière de cette parois par moy curé bossigne
le corps de pierre charle manouvrier en cette parois decedé
d'huict age de soixante ans apres avoir été munie des
Sacramens de penitence et d'extreme onction en presence de
Denis charle son frere manouvrier demourant a icelles
Lesdites qui a déclaré ne savoir Signes de pierre
philippe anbé laboureur en cette parois et de Joseph
Duautoy clerc paroisial qui ont Signé: J. Habi

Coquant curé de trilbardou

Coquant curé de trilbardou

Le mil sept cent sixante dix huit le six de juillet a été
inhumé dans le cimetière de cette parois par moy curé bossigne
marie d'au de moncousteau decedé d'huict ans Marie charlotte
Elisabeth Rigard la nourrice age de six mois six jours fille de
Louis moncousteau et de Marie Anne urville jeulin de
la parois de saint medard de paris dont l'inhumation
a été faite en presence de Joseph Duautoy clerc paroisial

et de jean baptiste le riche qui ont signé.

Du Riche Coquart curé de trilbardou

L'an mil Sept cent Soixante dix huit le premier aoust
a été baptisé par moy curé Soussigné francois germain
né d'hier du légitime mariage d'Elisbée Leguin
manouvrier en cette paroisse et de julie Denise Digard
Le parrain jean francois Denis quédinn fils de Denis
quédinn cordonnier en la paroisse de coulpre et de marie
geroisere Leguin La marraine marie Anne Digard fille
de antoine Digard cordonnier en cette paroisse et de
jeanne marguerite nantier, qui ont signé: .i.

Du Riche marie Anne Digard
Coquart curé de trilbardou

L'an mil Sept cent Soixante dix huit le premier aoust
a été baptisé par moy curé Soussigné raphael clement
né d'hier du légitime mariage de jean parent maçon
en cette paroisse et de marguerite Lauelle Le parrain
clement gausset manouvrier en cette paroisse qui a signé
La marraine magdelaine henriette blot femme de
claud gallowas plâtrier a Eddy, qui a déclaré ne
sçavoir signer: .i. Gausset gausset

Coquart curé de trilbardou

L'an mil Sept cent Soixante dix huit le huit aoust

10 au
a été baptisé par moy curé Soussigné jean pierre ^{10 au}
né d'hier du légitime mariage d'antoin borhomme cordonnier
en cette paroisse et de marie rosa Le parrain antoin borhomme
fils d'antoin borhomme manouvrier en cette paroisse et de marie
louise boutou La marraine marie jeanne chalogin fille de
jean pierre chalogin aussi manouvrier en cette paroisse et de
marie louise dansin qui ont signé: .i.

Du Riche marie jeanne chalogin
Coquart curé de trilbardou

L'an mil Sept cent Soixante dix huit le quatre aoust
a été baptisé par moy curé Soussigné jean baptiste né d'aujourd'hui
du légitime mariage de jean pierre gibault manouvrier en
cette paroisse et de marie marguerite Le forez le parrain jean
baptiste le cog aussi de cette paroisse qui a signé La marraine
marie jeanne gibault d'aujourd'hui a enbaux paroisses de charge
qui a déclaré ne sçavoir signer: .i.

Du Riche Coquart curé de trilbardou

L'an mil Sept cent Soixante dix huit le cinq septiesme aoust se punit
dans le chœur de cette paroisse par moy curé Soussigné jean baptiste
Laviqne aye de siron six mois de cede d'hier fils de nicolas pierre
dominique Laviqne et de marie magdelaine Darche de cette paroisse
en présence de Joseph d'Antony clerc paroisial et de jean baptiste
Luche bœcan de cette paroisse qui ont signé: .i.

Du Riche
Coquart curé de trilbardou



LE présent Registre, contenant deux feuillets, cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue, Conseiller du Roi, Préfident & Lieutenant-Général au Bailliage & Siege-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *St. Pierre de Meaux*

pendant l'Année mil sept cent soixante-
sept & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage; sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix liv. d'aumône, & de faïste de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le 30^e jour de Décembre mil sept cent soixante-sept.

*Quil soussigné Benoist Bourdel, Curé de Meaux, a signé & scellé de son sceu
par son Procureur, le 30^e jour de Décembre 1767.
Et de ce jour mesme a été collé au verso de l'Ordonnance de l'Edit, allegé.*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessus

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

Notre Curé de cette paroisse, a reçu en cette Eglise
le mutuel consentement qu'ils ont donné par paroles
de present au mariage, et a leur ai donné
la benediction nuptiale En presence de M^{rs} Pierre
Gillet curé de Lyon, et du pere de M^{rs} Pierre
Pierre et Pascal Creau, freres de M^{rs} Pierre qui
ont signé le sept M^{rs} Pierre et M^{rs} Pierre
Lain de Lyon qui ont de leur neveu M^{rs} Pierre
M^{rs} Pierre Creau M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre

M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre
Cognart curé de trillardon

L'an mil sept cent soixante dix huit le vingt trois septembre
acte en une dans le cimetiére de cette paroisse par moy curé
soussigné jacque Louis charles de cide d'hor leur méme de l'one
d'acte femme de nicolas pierre dominique la signe saنعمة age
de six jours, fils de jean jacque charle maître cordonnier et de
marie francéise dorbo doque de la paroisse de saint nicolas
des champs de paris dont l'inhumation a été faite en
presence de j. o. seph dubautoy clerc paroissial et de
jean baptiste le rube bedeau de cette paroisse qui ont
signé M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre

M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre M^{rs} Pierre
Cognart curé de trillardon